ISSN 0024-7650

L 15290 - 2971 - F: 1,50 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2971
11 juillet 2025
1,50 € • DOM: 2€

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal d'Arlette Laguiller

Incendies

Manque de moyens criminel et prévisible

CLÉMENT MAHOUDEAU AFP

L'incendie a atteint le quartier de L'Estaque, le 8 juillet à Marseille.

Démagogie anti-musulmans

Ne nous laissons pas diviser !

Page 4

Aides aux entreprises

Des milliards pour les patrons

Page 3

Inondation au Texas

La population sans défense

Page 12

Au sommaire

Leur société

- Incendies : un manque de moyens dramatique 3
- Aide aux entreprises : quand on aime, on ne compte pas 3
- Retraite : un gros mensonge 3
- Démagogie anti-musulmans : refusons la division ! 4
- Rue d'Aubagne : le procès du mal-logement reste à faire 4
- Darmanin : nouvelles élucubrations 4
- Migrants dans la Manche : une politique criminelle 5
- 1er Mai : fais ce qui plaît… au patronat 5
- Police municipale : démagogie sécuritaire 5
- Voitures électriques : par ici les subventions 5
- Fermeture de la maternité des Lilas 8
- Renault - Cléon : la médecine du travail attaquée 8
- Enseignement privé catholique : des violences couvertes par l'État 8

Dans le monde

- Gaza : pendant les tractations, le massacre continue 6
- Togo-France : les liens du sang 6
- Hongrie : contre Orban, quelle opposition ? 7
- Sommet des Brics : la lutte de tous contre tous 7
- États-Unis : inondation meurtrière 12
- Migrants pourchassés, traitements inhumains… 12

Dans les entreprises

- Contrôleurs aériens : la calomnie n'empêche pas la grève 9
- BDR Thermea – Mertzviller : non aux licenciements ! 9
- Hinojosa – Compiègne : vengeance patronale 9
- Sanofi : les rapaces de l'industrie pharmaceutique 10
- À Maisons-Alfort, pas touche aux emplois et aux salaires ! 10
- Microsoft : licencieurs 2.0 10
- Blanchisserie des HCL Saint-Priest : chaleur et mépris 11
- GHE – Bron : canicule et inaction de la direction 11

Caravanes

- Les militants à votre rencontre 12

Saignée pour les classes populaires, jackpot pour les marchands d'armes

Si affaibli soit-il, le gouvernement Bayrou a un cap : intensifier la guerre sociale en coupant 40 milliards d'euros dans le budget 2026.

La bourgeoisie l'exige, les ministres s'y engagent : il n'y aura ni hausse d'impôt ni surtaxe exceptionnelle pour les entreprises ou pour les riches. Il y aura des coupes à la hache dans les dépenses indispensables aux classes populaires.

Le gouvernement envisage de geler, l'an prochain, les budgets des ministères et des collectivités locales. Cela entraînera la suppression de dizaines de milliers d'emplois dans la santé, l'éducation, la justice et les services sociaux. Les enfants des municipalités populaires seront privés de piscine ou de judo. Les écoles continueront à se transformer en bouilloires à chaque vague de chaleur.

Il envisage aussi de geler le barème des impôts, les allocations familiales, les APL, le RSA et les pensions de retraite alors que l'inflation, elle, n'est pas gelée. C'est un appauvrissement mécanique des millions de personnes concernées.

Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics, veut *« s'attaquer aux niches fiscales inutiles »*. Ce qu'elle juge « inutile », ce ne sont pas les milliards d'euros versés à de grands groupes comme Sanofi au titre du Crédit impôt recherche. Ce n'est pas le Pacte Dutreil qui permet aux patrons, y compris le richissime Bernard Arnault, d'échapper à l'impôt sur la succession.

Ceux qu'elle vise, ce sont les retraités qui bénéficient d'un abattement de 10 % sur leurs impôts. Ce sont les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une pension alimentaire. Ce sont les familles qui paient une auxiliaire de vie pour s'occuper de leurs parents âgés.

Dans le viseur du gouvernement, il y a les dépenses de santé. Alors que les hôpitaux sont en état d'urgence permanent, que des lits sont fermés faute de personnel, Bayrou a exigé *« une démarche de maîtrise des postes de dépense »*. Les Agences régionales de santé vont ainsi passer au crible chaque établissement pour trouver où tailler dans le vif !

Excluant de toucher aux profits des laboratoires pharmaceutiques, des fournisseurs d'équipements ou des banques qui prospèrent grâce aux hôpitaux, excluant de supprimer les 70 à 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales concédées chaque année aux patrons, l'État s'en prend aux malades.

Réduction des indemnités journalières, limitation des arrêts maladie, sortie du dispositif ALD pour les malades « en rémission », réforme du transport de malades… la feuille de route du gouvernement est claire. Il s'en prend aux travailleurs accidentés, malades ou usés et orchestre une campagne permanente pour les présenter comme des assistés ou des fraudeurs potentiels.

Pendant ce temps, et quelles que soient les péripéties parlementaires à venir, deux budgets vont continuer d'augmenter sans limite : celui du remboursement de la dette publique et celui de l'armée.

En huit ans, le budget annuel de l'armée est passé de 32 à 50 milliards d'euros. La dernière loi de programmation militaire prévoyait qu'il atteigne 70 milliards en 2030. À peine votée, cette loi est déjà caduque. Sous pression des États-Unis et sous prétexte de mieux assurer leur défense, les membres de l'Otan viennent de s'engager à consacrer 5 % de leur PIB à leur armement d'ici 2035.

La France est donc censée porter son budget militaire annuel à 120 milliards d'euros, soit plus du double de celui d'aujourd'hui. C'est pour dégager ces fonds que des coupes sont faites dans la santé et tous les services utiles à la population.

Contrairement aux peuples de l'Ukraine, du Moyen-Orient ou de plusieurs pays d'Afrique où la guerre fait rage, nous ne sommes pas encore sous les bombes et nos enfants ne sont pas au front. Mais nous payons déjà pour la guerre. Nos hôpitaux sont asphyxiés et nos conditions de vie dégradées pour construire des Rafale et des missiles.

Refusons de nous sacrifier pour alimenter les profits de Dassault, Thales et autres marchands d'armes !

Le gouvernement justifie cette hausse massive du budget militaire par la nécessité de se défendre et de faire la guerre si nous sommes attaqués. Mais c'est lui qui nous attaque aujourd'hui. C'est lui qui nous fait les poches pour engraisser, toujours et encore, la bourgeoisie.

Ceux qui nous serrent aujourd'hui la ceinture, pour verser des intérêts aux banquiers qui s'enrichissent avec la dette, se préparent à nous envoyer mourir demain pour défendre les affaires des capitalistes tricolores face à leurs concurrents. Il ne faut pas l'accepter !

Nathalie Arthaud

Incendies : un manque de moyens aussi criminel que prévisible

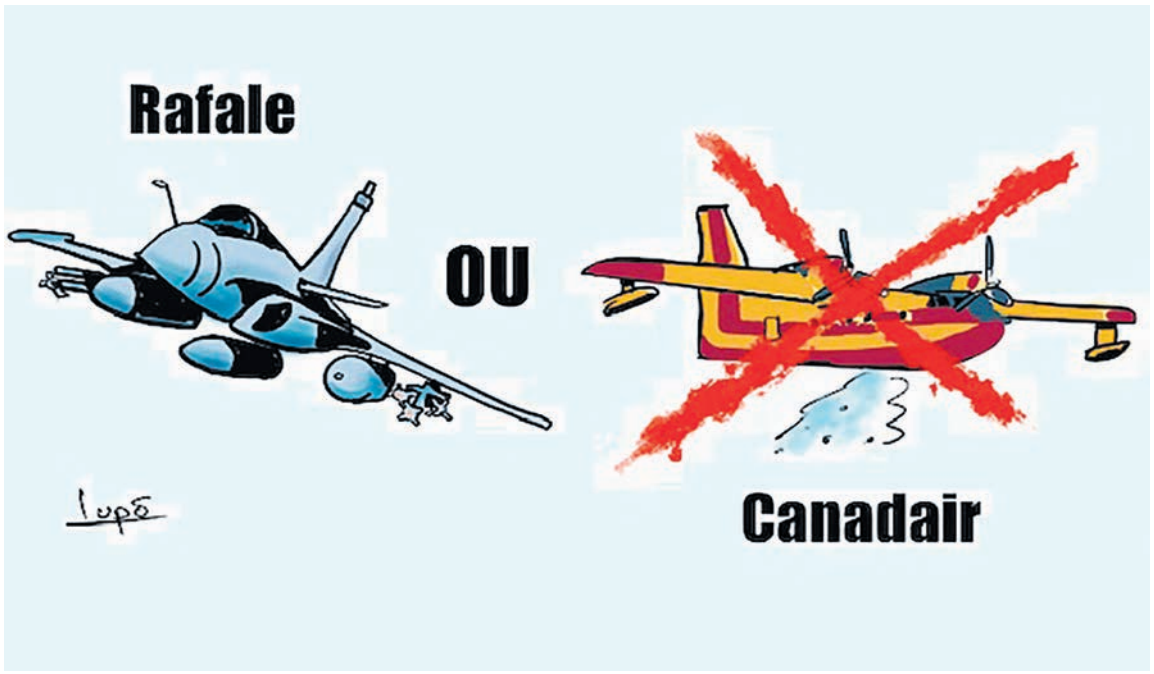

Devant les incendies qui se multiplient dans le sud du pays et jusqu'aux portes de Marseille, le manque de moyens et de prévention est patent.

Les pompiers se plaignent d'être en sous-effectif et du manque de matériel. Il n'y a, par exemple, que 23 avions bombardiers d'eau vieillissants. Les douze Canadair, ayant la meilleure capacité d'intervention ont une moyenne d'âge de 30 ans. C'est beaucoup trop, vu les conditions dans lesquelles ils sont utilisées (eau salée, chaleur). Les locations d'hélicoptères et d'autres avions qui ont lieu chaque année ne suffisent pas à pallier le manque.

Pourtant, il y a trois ans, le 20 juillet 2022, après l'incendie catastrophique qui avait ravagé 20 000 hectares de forêt dans les Landes, Macron avait promis l'achat d'avions supplémentaires. L'État français avait alors prévu de commander quatre nouveaux Canadair pour 2028. Mais la ligne de crédit pour deux d'entre eux a été annulée en décembre 2024 par le gouvernement Attal. Aujourd'hui, les pompiers ne disposent toujours que des mêmes douze appareils. Un canadair coûte environ 35 millions d'euros l'unité. Soit la moitié du prix d'un Rafale sans aucun équipement. Et l'armée française a acheté au total 234 de ces avions destinés, eux, à cracher le feu.

À cette absence de volonté politique de l'État s'ajoute le fait que les Canadair ne sont plus produits depuis dix ans. L'entreprise les construisant ne considérait pas cette production assez rentable au vu des faibles volumes de commande.

Les pompiers épuisés, les habitants chassés de chez eux, les agriculteurs ruinés, les vacanciers paniqués devront donc se contenter des bonnes paroles du gouvernement. Le ministre de l'Intérieur lui-même avertit que l'été sera chaud et qu'il convient d'être prudent. Mais ils se gardent bien tous d'en finir avec cette politique qui consiste à réduire les moyens, à économiser sur la protection en en connaissant les conséquences.

La multiplication et l'extension des incendies, de la Sibérie au Canada, du bassin méditerranéen à la Californie, sont des conséquences du réchauffement climatique. Qui est lui-même le produit de la course au profit, de la liberté totale laissée aux grands industriels de faire ce qu'ils veulent, où ils veulent, comme ils veulent, sans se soucier des conséquences.

Les incendies en cours éclairent, au-delà des mensonges minables des politiciens au pouvoir, la faillite de tout un système social.

Maurice Adrien

Aides aux entreprises : quand on aime, on ne compte pas

Une commission sénatoriale, s'est penchée sur les aides aux grandes entreprises et a rendu son rapport le 8 juillet.

Les patrons d'une trentaine de ces grands groupes, ainsi que divers hauts fonctionnaires et un ministre, se sont donc succédé devant les sénateurs, suivis par l'homme le plus riche du pays, Bernard Arnault, qui, à tout seigneur tout honneur, est passé le dernier. Jouant le jeu, ces grands patrons, invités par la commission à *« apporter leur regard sur les aides publiques aux entreprises »* se sont montrés fort aimables, assurant être très contents d'être là. Le PDG de Total, dont le groupe compte 20 milliards d'euros de bénéfices, et est connu pour n'avoir pas payé le moindre euro d'impôt en France pendant des années, a même proclamé les Français *« légitimes à savoir ce que devient leur argent ! »*

Les patrons pouvaient bien raconter ce qu'ils voulaient sur les subventions reçues, et ne s'en sont certainement pas privés, vu l'absence de toute information fiable de la part de l'administration. Ses représentants ont, en effet, tous indiqué que personne n'est chargé d'évaluer ce que font les entreprises des aides qui leur sont versées, que personne n'a non plus la moindre idée, concernant par exemple les entreprises touchant le Crédit impôt recherche, du nombre ou même de l'existence de chercheurs en leur sein.

L'histoire des contrôles de Sanofi, qui s'est débarrassé du Doliprane immédiatement après avoir touché des subventions, est édifiante. Ils ont été effectués, en tout et pour tout, par trois agents de l'Inspection générale des finances, qui n'ont « absolument pas l'habitude » d'un tel travail. Enfin, on a pu apprendre que la mission des trois agents Sanofi rendait pendant ce temps totalement impossible tout contrôle d'une autre entreprise !

Quant au montant global de ces subventions aux capitalistes les plus riches, les évaluations proposées aux sénateurs, ont varié de 70 à 250 milliards d'euros, soit entre 12 et 43 % des dépenses totales de l'État, une bagatelle qui ne justifiait vraiment pas de s'accorder sur un chiffre un peu plus précis...

Le nombre de dispositifs d'aide est d'ailleurs évalué à 2 200, chaque gouvernement s'empressant d'en ajouter à ceux existant déjà. Mais alors que le gouvernement a annoncé la recherche de 40 milliards d'euros à économiser, toute dépense utile à la population travailleuse est l'objet de continuels et médiatiques questionnements. L'absence de chiffres concernant les milliards distribués aux grands groupes, montre que la fonction de l'argent public est de gonfler les profits et celle de l'État de servir les capitalistes.

Loïc Monier

Retraite : un gros mensonge

Pour prendre dans la poche des retraités, le gouvernement envisage toujours de supprimer l'abattement de 10 % sur le revenu imposable des pensions, ce qui augmenterait l'impôt sur le revenu de millions d'entre eux.

Et pour faire passer ce mauvais coup, il laisse se répandre le gros mensonge selon lequel cet abattement serait la continuation de ce dont les retraités ont bénéficié en tant que salariés : la déduction de 10 % pour des frais professionnels. Avec la conclusion que cet abattement ne serait pas justifié puisque les retraités n'ont plus de frais professionnels.

Sauf que cet abattement n'a rien à voir avec la déduction des frais professionnels pour les salariés ! Les retraités en bénéficient seulement depuis 1978, ce qui atténue la diminution de leurs revenus et l'augmentation des frais médicaux avec l'âge.

Mais cela n'empêche pas les medias, le Medef et les politiciens de relayer cette confusion qui facilite la propagande du gouvernement pour s'en prendre aux classes populaires.

C. C.

Démagogie anti-musulmans : refusons la division !

Non satisfait du Conseil de défense organisé le 20 mai dernier pour examiner *« l'entrisme et le séparatisme islamique »*, au cours duquel Retailleau lui avait volé la vedette, Macron a remis le couvert le 7 juillet.

Cette fois-ci, Macron se félicite du travail de ses ministres et promet une nouvelle loi *« avant la fin de l'été »*.

Les mots « séparatisme » et « entrisme » accolés avec « islamisme », sont destinés à semer la crainte. Cette terminologie laisse entendre que des organisations musulmanes s'activeraient, cachées derrière des associations culturelles ou caritatives, pour prendre le pouvoir sur des quartiers, des villes, voire sur le pays tout entier… La loi annoncée est destinée à mieux contrôler les sources de financement et à faciliter la dissolution d'associations accusées de « séparatisme », ce qui ouvre la porte à tous les abus.

Que des militants religieux, musulmans, catholiques, évangélistes, juifs ou autres, agissent pour gagner de l'influence, promouvoir leurs conceptions rétrogrades et exercer leur emprise sur telle ou telle fraction de la population est une évidence. Mais ce n'est pas une spécificité de l'islam. En France, la religion qui dispose d'une multitude d'associations relais, de réseaux dans les institutions publiques, de la plus grande influence sur la jeunesse scolarisée et de financements multiples, est la religion catholique. Cet entrisme-là n'est jamais dénoncé par les politiciens qui ressassent leur haine de l'islam.

L'islamophobie distillée par les Macron, Retailleau, Bardella ou Le Pen est destinée à détourner la colère en fabriquant des boucs-émissaires. Ils dénoncent en boucle ce qu'ils appellent « l'islamisme » pour faire oublier aux travailleurs que les responsables du chômage, de la vie chère, du délabrement de certains quartiers et de la montée de la violence, sont avant tout les capitalistes qui suppriment des emplois, bloquent les salaires, ferment des entreprises. Cette campagne permanente affaiblit le camp des travailleurs en les divisant selon leur religion, leur nationalité ou leur origine.

D'un côté, elle alimente la méfiance, le racisme et encourage les plus haineux à passer aux actes. Elle pousse une fraction des classes populaires dans les bras de l'extrême droite qui, si elle arrivait au pouvoir, continuerait de les piétiner. De l'autre, elle pousse au repli communautaire ceux qui en ont ras-le-bol d'être stigmatisés à cause de leur religion. Ce repli renforce le « séparatisme » que prétend combattre le gouvernement.

Avant d'être chrétiens, juifs, musulmans ou athées, les travailleurs ont en commun d'être exploités par des capitalistes, dont la principale religion est l'amour du profit. Plutôt que de se laisser diviser, les travailleurs doivent faire bloc contre les exploiteurs et leurs larbins politiques.

Xavier Lachau

Rue d'Aubagne : le procès du mal-logement reste à faire

Devant le tribunal de Marseille, le 7 juillet.

Le 7 juillet, la salle des procès hors-normes (PHN) du tribunal de Marseille était bondée pour entendre le jugement des 16 prévenus mis en cause dans l'effondrement de deux immeubles insalubres rue d'Aubagne, qui avait fait 8 morts le 5 novembre 2018.

Le procès avait duré six semaines en novembre et décembre 2024. Il avait été marqué par les témoignages émouvants des familles des victimes, mais aussi par la mobilisation des associations et collectifs contre le mal-logement, qui s'étaient portés parties civiles, la ville de Marseille comptant au moins 40 000 taudis. Le parquet avait alors montré l'enchaînement des responsabilités qui avait conduit au drame.

Des peines de prison ferme avaient été requises pour blessures et homicides involontaires contre un adjoint au maire de l'époque, contre un dirigeant du bailleur social Marseille Habitat, propriétaire de l'immeuble inoccupé au numéro 63 qu'il avait laissé se dégrader au lieu de le réhabiliter, ainsi que contre plusieurs copropriétaires du numéro 65, véritables marchands de sommeil, accusés également de *« soumission de personnes vulnérables à des conditions de logement contraires à la dignité humaine »*.

Le tribunal correctionnel a relaxé deux des propriétaires jugés, ainsi que Marseille Habitat et ses représentants légaux. Cela a suscité des remous dans la salle et une évacuation, à la suite du malaise de l'un des copropriétaires. Pour les autres, dix prévenus sur seize au total, le tribunal a prononcé des condamnations à des peines de prison avec sursis et du ferme pour seulement trois d'entre eux, aménageable sous bracelet électronique.

Le copropriétaire le plus dénoncé était au moment des faits vice-président LR du Conseil régional, mais aussi avocat du syndic de la copropriété qui s'est effondrée sur ses locataires. Pour avoir retardé les travaux indispensables et freiné toutes les procédures judiciaires, il n'écope que de deux ans de prison ferme à effectuer sous bracelet électronique et deux ans avec sursis.

Quant aux véritables responsables de ce fléau qu'est le mal-logement, à Marseille comme à l'échelle du pays, ils n'étaient pas présents dans le prétoire : ce sont tous les spéculateurs et les promoteurs immobiliers qui s'enrichissent sur la construction de logements de prestige ou de bureaux, sans oublier l'État qui s'aplatit devant la loi du profit capitaliste et n'accorde que peu de moyens à la construction de logements bon marché accessibles à tous.

Correspondant LO

Darmanin : nouvelles élucubrations

Pour faire face à la surpopulation carcérale le ministre de la Justice Gérald Darmanin ne manque manifestement pas d'idées saugrenues.

« Il y a des Ehpad vides, il y a des centres de vacances qui sont abandonnés, il y a des hôtels, il y a des lits froids, ces studios inoccupés la majeure partie de l'année dans les stations de sports d'hiver, », a-t-il déclaré sur France info le 3 juillet. La construction de nouvelles prisons ne suffit clairement pas à apaiser sa soif d'incarcérations, et de plus cela prend du temps. Ce n'est que dans 18 mois que la première verra le jour à Troyes. Une prison dite modulaire en préfabriqués aisément déplaçables, un type de baraquement destiné à faire école selon son promoteur.

Dans la course au toujours plus sécuritaire que se livrent les prétendants à la succession de Macron, Darmanin est prêt à tout. Il a déjà expérimenté de

nombreuses fois que le ridicule ne tue pas.

Daniel Mescla

Migrants dans la Manche : une politique criminelle

Des images diffusées le 4 juillet par la BBC montrent des gendarmes français, dans le Pas-de-Calais, crever un canot pneumatique avec à son bord plusieurs dizaines d'hommes et de femmes s'apprêtant à tenter la traversée de la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne.

CAPTURE D'ÉCRAN BBC

Gendarmes français crevant le canot pneumatique.

Le 27 février dernier, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, défendait aux côtés de son homologue britannique Yvette Cooper, un *« changement de doctrine d'intervention »*. Une fois qu'une embarcation navigue, les garde-côtes ne devaient faire que du sauvetage et n'étaient pas supposés intervenir pour intercepter les migrants, afin d'éviter les noyades. Cela ne les empêchait pas de crever régulièrement des embarcations pneumatiques déjà à l'eau. Le gouvernement voudrait désormais rendre légale l'interception d'embarcations jusqu'à 300 mètres des côtes. Les gouvernements français et britanniques prétendent vouloir ainsi protéger les vies des migrants. Les associations de sauvetage dénoncent au contraire les risques supplémentaires que font courir les interventions en mer qui créent des mouvements de panique. Elles constatent que 80 % des morts ont déjà lieu près des côtes.

Depuis le début de l'année, près de 20 000 migrants ont tenté la traversée de la Manche, et ce chiffre ne fait qu'augmenter avec l'aggravation de la situation internationale.

En plus d'être une simple mesure humaine, la liberté de circulation et d'installation sauverait des vies et éviterait ces exactions policières.

Gael Colin

Police municipale : démagogie sécuritaire

Le ministre délégué à la Sécurité quotidienne, François Noël Buffet, a annoncé samedi 5 juillet qu'il présenterait d'ici septembre un projet de loi permettant d'étendre les pouvoirs des policiers.

Son projet viserait à permettre à 28 000 policiers municipaux de pouvoir fouiller des véhicules, saisir des objets considérés comme dangereux, utiliser des technologies de captation d'images, dresser de nouvelles amendes… Pouvoirs qu'ont déjà les membres de la police nationale. La surveillance de la population serait ainsi accrue.

Les hommes politiques partisans de ce genre de mesure prétendent toujours que c'est pour lutter contre l'insécurité, le banditisme, le trafic de drogue, etc. En réalité, l'insécurité qui existe dans les quartiers populaires, ces dirigeants s'en moquent. Du moment que dans les beaux quartiers les riches vivent entre eux, c'est l'essentiel pour eux.

Si l'État voulait vraiment s'attaquer à l'insécurité dans les quartiers populaires, il se préoccuperait des conditions de logement, des infrastructures publiques, des transports, des services médicaux, des écoles… Il empêcherait le chômage de se répandre et la misère de gagner du terrain. Car c'est la misère qui permet aux trafics en tout genre de prospérer. Par contre, les politiciens qui nous gouvernent savent que donner des pouvoirs étendus aux policiers est toujours utile pour contrôler la population et pour réprimer les mouvements de contestation.

Pierre Royan

Voitures électriques : par ici les subventions

La Commission européenne a décidé d'accorder 852 millions de subvention à plusieurs entreprises européennes spécialisées dans les batteries pour voiture électrique.

Parmi les bénéficiaires, l'entreprise ACC installée à Douvrin, et Verkor dont le site est à Dunkerque. La première a pour actionnaires Stellantis, Total et Mercedes-Benz. Pour la deuxième, il s'agit de Renault Group, Capgemini, Arkema et Schneider Electric pour n'en citer que quelques-uns.

Ces fabricants de batteries n'avaient pas lésiné sur la dramatisation de leur situation, annonçant traverser la *« vallée de la mort »*, du fait des difficultés rencontrées dans le lancement de la production. La Commission européenne participait jusque-là au financement de la recherche dans cette filière, et non à celui de la production. Mais la faillite du fabricant suédois Northvolt leur a donné un argument de poids.

Les directions des deux entreprises ont d'ores et déjà fait savoir que cela ne suffirait pas, au vu de la concurrence chinoise et des subventions offertes par l'État américain aux capitalistes installés sur son sol. Grâce à ces arguments bien rodés, elles trouveront une oreille compatissante auprès des pouvoirs publics français comme européens.

Comme il suffit de tendre la main pour obtenir des subventions, ces groupes multimilliardaires auraient tort de se gêner.

Inès Rabah

1er Mai : fais ce qui plaît… au patronat

Jeudi 3 juillet, le Sénat a adopté une proposition de loi soutenue par le gouvernement et approuvée par les patrons, pour permettre à ces derniers de faire travailler les salariés le 1er Mai.

Cette mesure fait suite à la campagne menée en avril par les patrons de boulangerie, censés travailler sans salariés s'ils voulaient ouvrir le 1er Mai. On avait entendu des représentants de droite et du parti de Macron s'émouvoir d'une réglementation anti-économique. Quant à Le Pen, qui prétend parler au nom des travailleurs à condition qu'ils baissent la tête, elle s'indignait alors qu'on prive les *« salariés volontaires de gagner deux fois leur salaire »*.

C'est toujours au nom de la « liberté » que les dirigeants politiques, aussi adversaires soient-ils, tombent d'accord pour attaquer les travailleurs. Ces derniers savent bien qu'en fait de liberté et de volontariat, il n'y a que des contraintes et des obligations. C'est évident pour les travailleurs précaires, en intérim ou CDD, s'ils veulent avoir une chance de voir leurs contrats renouvelés, mais c'est aussi le cas des embauchés, que la pression d'un salaire trop bas contraint à accepter les heures supplémentaires et le travail du dimanche. De plus, les employeurs disposent de multiples moyens de leur faire la vie plus dure en cas de refus.

C'est avec de la liberté plein la bouche que les sénateurs avaient même introduit dans la version initiale de leur loi, la possibilité de faire travailler les salariés le 1er Mai y compris dans les enseignes de la grande distribution bénéficiant déjà

PYCRIL

de l'ouverture le dimanche. Une façon d'avouer que ce n'est pas tant le sort du petit artisan boulanger ou du fleuriste qui est au cœur de leurs préoccupations, que la volonté d'élargir le droit des patrons à exploiter quand ils veulent et comme ils veulent.

L'attaque contre le 1er Mai n'est pas innocente, car ce jour férié et chômé, présenté depuis Pétain comme la « fête du travail », est à l'origine une journée de rassemblements, de grèves et de luttes des travailleurs, précisément pour revendiquer la baisse du temps de travail en imposant la journée de huit heures.

Quel que soit l'avenir de cette loi, qui passera devant les députés en septembre, c'est en retrouvant les traditions de cette journée de lutte que les travailleurs pourront défendre leurs intérêts quotidiens, jours fériés et dimanches compris.

Nadia Cantale

Gaza : pendant les tractations, le massacre continue

La rencontre Trump-Netanyahou, du 7 au 10 juillet à Washington, et la reprise des négociations entre Israël et le Hamas, le 6 juillet au Qatar, ont suscité l'espoir qu'un nouveau cessez-le-feu soit mis en œuvre à Gaza.

BASHAR TALEB AFP

Après un bombardement à côté d'une tente de civils, ville de Gaza, le 8 juillet.

Trump, qui permet à Netanyahou de poursuivre son massacre de masse à Gaza en lui fournissant un indéfectible soutien militaire, s'affirme partisan d'un cessez-le-feu. Une proposition de trêve de soixante jours est en discussion à Doha sous l'égide des États-Unis. Elle prévoit la libération de tout ou partie de la vingtaine d'otages israéliens survivant encore dans Gaza en ruine, en échange de la libération de centaines de prisonniers politiques palestiniens détenus en Israël.

Mais Netanyahou et ses ministres refusent les moindres concessions exigées par le Hamas pour valider cet accord. La demande, élémentaire, de remettre sous le contrôle de l'ONU la distribution de l'aide humanitaire, seul moyen de survie pour les Gazaouis, est refusée par Israël. Depuis trois mois, cet approvisionnement est organisé par GHF (Fonds humanitaire pour Gaza), une organisation privée sous contrôle israélo-américain créée spécialement pour l'occasion. La distribution est chaotique, sous le feu des militaires israéliens, provoquant tous les jours la mort de Palestiniens qui tentent d'accéder à la précieuse nourriture. Plusieurs centaines de personnes sont mortes en venant se ravitailler. Cet approvisionnement est si aléatoire et insuffisant que la famine tue à Gaza. Les images insoutenables d'enfants squelettiques, diffusées au journal télévisé, ont donné un aperçu glaçant des souffrances endurées par les Gazaouis.

Une autre demande, formulée par le Hamas pour libérer les derniers otages, est que la trêve en cours de discussion soit suivie d'un retrait de l'armée israélienne du territoire de Gaza. Cette armée occupe actuellement 75 % du territoire, des terres agricoles, des villages et des villes entières, une zone rasée et transformée en no man's land. Les dirigeants israéliens entendent conserver en permanence ce qu'ils appellent *« une zone de sécurité »* entièrement sous contrôle de leur armée, tandis que deux millions de Gazaouis, privés de tout, sont contraints de s'entasser, sous des tentes, sur quelques dizaines de kilomètres carrés.

Netanyahou et ses ministres les plus extrémistes n'ont pas renoncé au projet formulé avec cynisme par Trump en janvier dernier : déporter les Palestiniens dans des pays d'accueil pour construire une « Riviera du Moyen-Orient » sur les ruines de Gaza. À Washington, Netanyahou l'a répété : *« Nous travaillons avec les États-Unis pour trouver des pays qui* [pourront] *offrir un meilleur avenir aux Palestiniens »*. Le ministre de la Défense, lui, a proposé que 600 000 habitants soient déplacés dans *« une ville humanitaire »* bâtie sur les ruines de la ville de Rafah, au sud de Gaza.

Ces annonces, aussi provocantes que fumeuses, montrent que les dirigeants israéliens font tout pour empêcher le rétablissement à Gaza de quelque forme d'administration palestinienne que ce soit. Ils n'ont à ce jour d'autres projets que de prolonger les souffrances des Palestiniens pour en pousser le plus possible à l'exode. Ils n'ont guère plus de considération pour les derniers otages israéliens et leurs familles qui manifestent plusieurs fois par semaine à Tel-Aviv en réclamant « un accord global, pas un cessez-le-feu » car ils refusent la poursuite de cette guerre qui avilit la société israélienne.

Quant aux dirigeants américains, leur seule préoccupation est de garder le contrôle sur le Moyen-Orient, quel qu'en soit le prix pour les Palestiniens comme pour les autres peuples de la région.

Xavier Lachau

Togo-France : les liens du sang

À Lomé, capitale du Togo, la répression des manifestations entre le 26 et le 28 juin a fait au moins sept morts et des dizaines de blessés. Depuis, des centaines d'arrestations ont eu lieu. Comme à son habitude, le régime tente d'étouffer la contestation par la violence.

La jeunesse de ce pays de 9 millions d'habitants, classé parmi les plus pauvres de la planète, est à la pointe de la contestation de juin. La vie chère et la flambée des prix de l'électricité constituent une des causes des manifestations qui ont aussi gagné des villes de province. Mais c'est l'arrestation d'opposants au début du mois de juin qui a été le déclencheur. En effet, le maître du pays, Faure Gnassingbé, a fait passer une réforme constitutionnelle lui permettant de rester au pouvoir, ce qui a provoqué une explosion de colère.

DR

Dans une manifestation à Lomé, le 29 juin.

Président de la République réélu depuis 2005, Faure Gnassingbé aurait dû quitter ses fonctions dans l'année. Il a préféré modifier la Constitution et créer la fonction de Président du conseil de la République, élu par les députés. L'élection du Président de la République au suffrage universel a été abolie et le poste n'est plus qu'honorifique. Faure Gnassingbé a ainsi pu se faire élire Président du conseil le 3 mai.

L'actuel dictateur a succédé à son père, Gnassingbé Eyadéma, qui avait dirigé le pays sans interruption de 1967 à sa mort en 2005. Cette mainmise sur le Togo bénéficie depuis toujours de la protection de l'ancienne puissance coloniale, la France. Eyadéma, ancien sous-officier de l'armée française, avait été un des principaux artisans du coup d'état de 1963 contre le premier président, Sylvanus Olympio. Eyadéma avait participé à son exécution dans les jardins de l'ambassade des États-Unis à Lomé. Il avait agi sous l'impulsion de Paris qui voulait faire disparaître un gêneur au moment où se mettaient en place les réseaux de la Françafrique.

Le soutien de tous les gouvernements français au clan Eyadéma depuis les années 1960 ne s'est jamais démenti. L'ère Macron ne fait pas exception. Faure Gnassingbé a été reçu à l'Élysée en 2021, 2023 et 2024. La formation des forces armées togolaises ainsi que la fourniture de matériel et d'équipements de répression sont encore largement assurées par la République française au titre de l'accord de défense renouvelé depuis 1963. En retour, le Togo reste une terre d'investissements pour les capitaux français. Bolloré avait mis la main sur le port de Lomé entre 2010 et 2023, acquisition pour laquelle le milliardaire est poursuivi par la justice pour corruption dans un dossier impliquant Faure Gnassingbé.

CMA CGM, Vinci, Eiffage, TotalEnergies, et de nombreuses autres entreprises, gardent au Togo un ancrage inestimable alors que la présence française est sur la sellette au Sahel et dans une partie de l'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi le gouvernement français a très mollement réagi à la répression de ces derniers jours.

Boris Savin

Hongrie : contre Orban, quelle opposition ?

Le 28 juin, avec près de 200 000 participants selon la presse, la « Marche des fiertés » de Budapest a connu un succès notable. Non seulement les défenseurs habituels des droits LGBT ont défilé, mais visiblement nombre de participants ont saisi l'occasion de défier le gouvernement de Victor Orban.

Si Orban avait interdit la manifestation, le maire écologiste de Budapest lui a répondu en l'autorisant. Le rassemblement a eu ainsi le caractère d'une protestation contre l'autoritarisme gouvernemental, que tous les opposants à Orban ont salué. Mais si la population et les travailleurs hongrois ont en effet bien des raisons de se dresser contre ce gouvernement, ils en ont aussi bien d'autres de se méfier de ses différents opposants politiques.

On a vu notamment les principaux dirigeants européens s'affirmer, avec la présidente de la Commission européenne, Ursula Van der Leyen, solidaires de ce mouvement anti-Orban. Orban est bien sûr un réactionnaire affirmé, qui surfe sur le nationalisme et les idées les plus rétrogrades, à l'égal de bien d'autres en Europe. Mais là, le « drapeau des libertés » brandi par les dirigeants européens a de quoi laisser sceptique.

Ce que dit Victor Orban sur l'immigration ou sur les autres sujets sociétaux, les dirigeants européens s'en moquent. Allemands, italiens ou français, ils mènent la même politique qui se sert des immigrés comme boucs émissaires de leur politique anti-ouvrière et guerrière.

En fait, ils reprochent à Orban de dénoncer, au nom des intérêts de ses propres capitalistes, la dictature économique que les grands impérialismes européens imposent aux autres pays de l'Union, qu'ils considèrent comme leur zone d'exploitation protégée. Et ils reprochent aussi à Orban la distance qu'il prend avec la politique qu'ils mènent en Ukraine.

BALINT SZENTGALLAY NUR PHOTO VIA AFP

La Marche des fiertés à Budapest, le 28 juin.

La Hongrie, pays de neuf millions d'habitants, est gouvernée par Orban et son parti le Fidesz depuis 2010. Après un premier passage au pouvoir de 1998 à 2002, c'est le rejet absolu de la politique anti-ouvrière agressive de la pseudo-gauche qui l'a ramené au pouvoir et l'y a maintenu jusqu'à maintenant. Le pays est dominé économiquement par l'impérialisme allemand et américain. Le spéculateur international Georges Soros a subventionné ouvertement tous les partis d'opposition. Jusqu'à l'arrivée de Trump au pouvoir qui a, au moins temporairement, fermé le robinet, l'ambassade des États-Unis a d'ailleurs fait de même.

Les prix flambent, l'incertitude sur l'avenir gagne la classe ouvrière, mais dans les grèves qui ont touché certains secteurs de l'industrie et des transports publics, les travailleurs se sont retrouvés seuls. L'opposition, qu'il est difficile de classer à gauche, puisqu'elle a intégré le parti d'extrême droite Jobik, a brillé par son absence et souvent par son opposition aux grévistes.

Il faut noter qu'Orban a su se montrer l'homme des capitalistes, y compris en modifiant, quand il le fallait, sa politique anti-immigrés. Répondant aux demandes de la grande industrie, en même temps qu'il faisait fermer de façon démonstrative les frontières aux migrants venus de l'Est, il autorisait la venue, en avion, de milliers de travailleurs d'Indonésie et d'autres pays d'Extrême-Orient.

Enfin, en plus de renforcer son pouvoir personnel, Orban n'oublie pas d'accaparer une partie des richesses du pays au profit de sa propre famille. C'est ce népotisme qui a commencé à fracturer son propre parti d'où ont émergé des oppositions de plus en plus affirmées. Aujourd'hui, c'est derrière Peter Magyar, chef du parti Tisza et ancien cacique de Fidesz, que toute l'opposition tend à se regrouper. C'est dire que cette opposition n'annonce aucun véritable changement pour les travailleurs, si ce n'est un ralliement ouvert aux impérialistes européens et américains. Le prolétariat hongrois, qui a su mener deux révolutions au 20e siècle, a derrière lui une solide tradition de lutte. C'est la seule qui peut lui donner une perspective d'avenir.

Paul Sorel

Sommet des Brics : la lutte de tous contre tous

Le dix-septième sommet des Brics, les pays emmenés par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud pour tenter de faire pièce aux vieilles puissances impérialistes sur le marché mondial, s'est achevé à Rio, le 7 juillet.

D'après les règles de la démocratie formelle, telle qu'enseignée dans les cours d'instruction civique et morale, les Brics, qui représentent la moitié de la population du globe et le tiers de la production totale de richesses, devraient avoir voix au chapitre dans les affaires du monde. Mais, en économie comme ailleurs, les plus riches l'emportent, en l'occurrence les puissances impérialistes et, avant tout, leur chef de file, les États-Unis. Devant les menaces douanières et tarifaires de ces derniers, les Brics en sont réduits, dans leur déclaration finale, à regretter les « mesures douanières unilatérales », sans même oser nommer celui qui les prend au nom du capital américain, Donald Trump.

Mais le protectionnisme n'est pas une exclusivité américaine et les Brics ne sont pas confrontés au seul impérialisme états-unien. Ainsi, lorsque le brésilien Lula dénonce le *« protectionnisme dissimulé par des motifs environnementaux »*, il ne vise pas Trump qui n'utilise pas ce genre d'hypocrisie sucrée, mais l'Union européenne, qui rechigne à finaliser le traité de libre-échange négocié avec le Mercosur.

Dans cette lutte de tous contre tous, les Brics ne parviennent pas à présenter un front uni et chacun négocie de son côté ses tarifs douaniers avec les États-Unis comme avec l'Union européenne, voire avec chacun de ses membres. En particulier, Xi Jinping, le président chinois, avait choisi démonstrativement de ne pas être à Rio.

Toute prudente que soit la déclaration finale du sommet de Rio, Trump lui a immédiatement répondu. Le président milliardaire a qualifié cette réunion d'antiaméricaine et a promis d'augmenter de 10 % les taxes douanières de tout pays qui la suivrait. Pourquoi pas 20, 50 ou un montant tiré au sort sur un parcours de golf ?

De toute façon, les Brics ne sont pas plus capables de s'unir et d'avoir une politique commune que les pays européens, et pour les mêmes raisons. Chaque bourgeoisie, petite ou grande, se bat pour sa part du profit mondial et ne peut le faire que derrière ses frontières, contre toutes les autres et, avant tout, contre les exploités. À ce jeu-là, ce sont aujourd'hui les États-Unis qui gagnent, au prix d'un appauvrissement général des travailleurs, y compris américains, et en courant à la conflagration guerrière.

Paul Galois

APANEWS

Maternité des Lilas : non à la fermeture !

L'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France a décidé le 7 juillet de fermer la maternité des Lilas en Seine-Saint-Denis, prétextant des conditions de sécurité insuffisantes, la baisse du nombre d'accouchements et un trop gros déficit.

DG ACTU SEINE-SAINT-DENIS

En réalité, cette maternité réalisait ces dernières années plus de 1 000 accouchements par an, et presque autant d'IVG, mais cela faisait près de quinze ans que l'ARS cherchait à la fermer. Quand, à la fin des années 2000, un projet de déménagement avait été développé pour faire face à la hausse du nombre d'accouchements et à la vétusté des locaux, l'ARS avait déjà freiné des quatre fers, en estimant le coût trop élevé. Depuis, les projets d'intégration dans d'autres structures hospitalières, toujours au détriment de la qualité des soins, selon le personnel, se sont succédé, chaque fois sous menace de fermeture. L'une de ces structures, à Livry-Gargan, a d'ailleurs elle-même été fermée depuis, ainsi que sa maternité.

C'est donc une fermeture de maternité de plus. C'est d'ailleurs au nom de la même prétendue sécurité que les directives gouvernementales exigent, depuis 1998, la fermeture de celles qui réalisent moins de 300 accouchements par an, laissant plus de femmes à des distances de plus en plus grandes d'une maternité, et augmentant en réalité les risques. Le nombre de maternités en France métropolitaine est ainsi passé de 700 en 2000 à 457 en 2023.

Quant au moratoire sur la fermeture des maternités, voté par l'Assemblée nationale en mai dernier, soit un peu tard par rapport aux dégâts déjà causés, l'ARS d'Île-de-France n'en a pas tenu compte. Il faut dire que ce moratoire prévoit une exception *« en cas de danger pour la sécurité des patients »*, danger dont l'appréciation est évidemment laissée aux autorités.

Or, on mesure depuis 2011 une augmentation de la mortalité infantile en France, passée de 3,5 à 4,1 pour 1 000 naissances. La comparaison avec les autres pays européens est encore plus éloquente, puisque la France est passée de la première place en 1990 à la 23e sur 27 en 2022. En Seine-Saint-Denis, ce taux de mortalité est de 5,4 pour 1 000 naissances, le plus élevé de France métropolitaine. Ce n'est certainement pas la fermeture d'une maternité supplémentaire qui améliorera la situation.

Loïc Monier

Renault – Cléon : la médecine du travail attaquée

Mercredi 2 juillet, les militants syndicaux de l'usine Renault de Cléon, en Seine-Maritime, étaient invités à une réunion pour discuter avec la médecin inspectrice du travail pour la région.

Tout le monde s'attendait à une discussion sur les conditions de travail, sur les accidents et les maladies professionnelles, etc. Mais pas du tout !

La médecin inspectrice a décrit le manque catastrophique de médecins du travail sur la région. Au point que, selon ses chiffres, il y a un médecin du travail pour 6 à 7 000 salariés dans certains endroits. Elle a poursuivi en ajoutant que les travailleurs à Cléon étaient des « privilégiés » avec trois médecins du travail pour moins de 4 000 salariés.

Tout cela pour proposer, en tant que représentante de l'État, de *« réduire la voilure »*, *« d'être solidaire »* et d'accepter que Renault supprime un poste de médecin pour répondre à la pénurie.

Des militants CGT, en colère, lui ont demandé des comptes sur le manque de médecins dans les entreprises comme dans la vie quotidienne. Elle n'a su que répondre qu'il *« ne faut pas parler du passé mais de l'avenir et répondre aux problèmes immédiats »*. Et elle a continué en expliquant que *« pour les interventions urgentes (accident, malaise…) ce n'est pas le rôle des médecins du travail, vous allez aux urgences qui sont là pour ça. »*

Enfin, elle a contesté les demandes des infirmières du site, qui se disent en sous-effectifs, en affirmant : *« J'ai plutôt constaté qu'elles n'étaient pas débordées »*. Cette médecin inspectrice n'était venue que pour recevoir le soutien des syndicats. Elle s'attendait à un dialogue courtois et convenu… sur sa proposition de supprimer un poste de médecin. Elle a été très déçue.

Correspondant LO

Enseignement privé catholique : des violences couvertes par l'État

Les violences subies par des générations d'enfants à Notre-Dame de Bétharram ne sont pas une exception.

Après ces révélations plus de 80 collectifs de victimes se sont constitués, en quasi-totalité des anciens élèves des établissements privés catholiques, qui y ont subi des coups, des attouchements ou des violences sexuelles encore plus graves.

Face à cette mobilisation, une commission d'enquête parlementaire s'est penchée sur la prévention des violences dans les établissements scolaires. Son rapport, publié début juillet, montre que les établissements privés sous contrat bénéficient d'une très large complicité, dans tous les domaines, des autorités publiques. En très grande majorité catholiques, ils reçoivent de l'État ou des collectivités locales une dizaine de milliards d'euros de fonds publics par an. Ce financement, qui couvre les trois quarts de leurs dépenses, est attribué sans que l'État se préoccupe de contrôler ce qu'on y fait de cet argent, et plus généralement de ce qui se passe derrière leurs murs.

Le rapport parlementaire, analysant les causes des multiples affaires de violence subies par les élèves des établissements privés catholiques, et de l'omerta qui règne depuis si longtemps sur cette question, évoque l'emprise qui a pu être exercée par les prêtres sur les jeunes, comme sur les parents. Que pouvait peser la parole d'un enfant dans un tel système, face au poids de la religion, à la peur du scandale et à la complicité de la justice ? Et ce n'est pas qu'une affaire ancienne.

Les parlementaires proposent donc de renforcer le contrôle exercé par l'État sur les établissements privés qu'il finance. Cela serait bien le minimum, mais cette proposition bien timorée ne règlera sans doute pas grand-chose. Ce n'est pas un hasard si l'Église, la police et l'armée, en tant que piliers de l'ordre social, bénéficient d'un régime d'exception, mettant leurs membres le plus souvent à l'abri des poursuites judiciaires. Lorsqu'il s'agit d'inculquer la soumission, l'obéissance aux travailleurs, le respect de l'ordre social, et que cela passe par une éducation « à la dure », comme à Bétharram, par le matraquage des contestataires ou par la discipline de la caserne, les autorités sont peu regardantes sur les à-côtés.

Serge Fauveau

Contrôleurs aériens : la calomnie n'empêche pas la grève

Jeudi 3 et vendredi 4 juillet, les contrôleurs aériens de plusieurs aéroports ont fait grève, en dépit des invectives des ministres et de nombreux journalistes, qui les accusaient de prendre les vacanciers en otage.

FRED DUGIT LP

À Roissy et Orly, 25 % des vols ont été annulés. À Nice, qui est le deuxième aéroport d'affaires en Europe, la moitié des vols commerciaux ont été supprimés, ainsi que la quasi-totalité des vols de jets privés.

Les grévistes refusent la dégradation de leurs conditions de travail qui résulte de la vaste réforme des services de navigation aérienne annoncée en 2024. Celle-ci prévoit, entre autres, la fermeture d'un quart des tours de contrôle de France, entre 2028 et 2035, et une diminution du nombre de contrôleurs dans les centres restants. Une vingtaine d'aéroports régionaux seront privés des moyens d'accueillir des lignes commerciales régulières, sous prétexte qu'ils ne sont pas assez rentables.

Ainsi l'État, dont dépend la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), mène la même politique d'économies dans le transport aérien que dans la santé ou l'éducation, créant un sous-effectif permanent, et une augmentation de la charge de travail des contrôleurs aux dépens de la sécurité des passagers. Les contrôleurs font grève pour s'opposer à cette politique et revendiquent le recrutement de nouveaux collègues.

Les médias, qui ont le même mépris pour eux que pour tous les travailleurs en grève, ont mené une campagne mensongère en les présentant comme des privilégiés, et en alléguant qu'ils refusent d'utiliser les pointeuses. En réalité, les grévistes dénoncent l'achat de nouvelles pointeuses biométriques, allant de pair avec des méthodes managériales autoritaires, alors qu'ils sont confrontés depuis des années à l'obsolescence de leurs outils de travail.

Bayrou s'est empressé de qualifier cette grève de « choquante », et Tabarot, le ministre des Transports, a dénoncé des revendications « inacceptables ». Ce qui heurte ces serviteurs du patronat, ce n'est pas le sort des passagers, c'est que des travailleurs défendent leurs intérêts par l'action collective de la grève.

Thomas Baumer

Hinojosa – Compiègne : vengeance patronale

Un ouvrier qui travaillait depuis des années à la cartonnerie Hinojosa de Compiègne, a été brutalement licencié, lundi 30 juin, quatre jours après la convocation à entretien préalable.

LO

La grève de mai 2025.

Le patron a attendu qu'il prenne son poste de nuit, qu'il soit en tenue de travail et sur sa machine, pour lui remettre sa lettre de licenciement, en faisant pression pour qu'il parte sur le champ. Les ouvriers qui ne l'ont appris qu'au fur et à mesure des changements d'équipes, étaient unanimement choqués.

La direction a trouvé un prétexte pour se débarrasser de ce travailleur. Mais tout le monde a compris qu'elle se vengeait de la grève du mois de mai dernier.

C'était déjà une provocation du patron qui avait déclenché cette grève en mai. Devant le refus des délégués de signer l'accord qui ne prévoyait qu'une augmentation de 1 %, il avait déclaré qu'il n'y aurait plus aucune augmentation. À ce 0 % d'augmentation, les ouvriers avaient répondu par zéro travail. Après deux jours de débrayages avant le pont du 8 mai, la grève avait été décidée pour le 11 mai. Les travailleurs s'étaient tous rassemblés dès le lundi matin devant l'usine et devant leur détermination, et par peur que la grève ne s'étende aux autres usines, le patron avait finalement dû reculer.

Aujourd'hui la direction profite de la période où des ouvriers sont déjà en vacances pour faire son sale coup. Mais cela ne s'est pas passé comme elle le prévoyait. Des ouvriers discutent qu'il faut se serrer les coudes et s'opposer à ce licenciement.

Pour tous les travailleurs de l'usine, une chose est sûre : ce licenciement est inacceptable et révoltant.

Correspondant LO

BDR Thermea – Mertzwiller : non aux licenciements !

Fin mai, le groupe BDR Thermea (ex-De Dietrich), spécialisé dans les pompes à chaleur et qui compte 7 000 salariés dans le monde, annonçait envisager la suppression de 370 emplois, dont 320 sur le seul site de Mertzwiller, dans le Bas-Rhin, qui en compte 800.

Samedi 5 juillet, à l'appel des syndicats CGT, FO et CGC, environ 3 000 personnes ont défilé dans la petite commune pour dénoncer les suppressions d'emplois. Le groupe BDR Thermea est né de la fusion entre De Dietrich, le britannique Baxi et le néerlandais Remeha en 2009. Il a profité de subventions de l'État pendant des années. La direction avait déjà contraint les travailleurs du site à accepter de travailler le samedi et à accroître la productivité. Elle avait aussi repoussé les primes annoncées. Finalement, ces attaques n'auront servi qu'à enrichir encore un peu plus les actionnaires avant l'annonce des licenciements, qui étaient certainement prévus depuis un moment.

Ce jour-là, les salariés défilaient dans une marche blanche, avec des croix sur lesquelles étaient inscrits les postes supprimés, dénonçant l'annonce des licenciements comme une mort sociale. À la fin de la manifestation, seules les prises de parole par les organisations syndicales étaient prévues. Lorsque le député Rassemblement national, Théo Bernhardt, est monté sur l'estrade, plusieurs militants, notamment de LFI, de Sud et du syndicat étudiant FSE, ont protesté par des huées avant de se faire expulser violemment par les gros bras du RN, avec un délégué syndical FO dans le rôle de chef d'orchestre. La CGT a décidé de quitter le rassemblement. Mais la plupart des travailleurs sont restés. Le député RN de la circonscription s'en est surtout pris à Macron, exigeant une commande publique de pompes à chaleur, mais n'a surtout pas mis en cause la responsabilité des actionnaires.

Le RN essaie de tirer parti du coup dur de l'annonce des licenciements pour se poser en sauveur, en proposant exactement la même chose que tous les autres, au gouvernement ou dans l'opposition : demander que l'État paye les patrons pour qu'ils veuillent bien maintenir les emplois. Les patrons de BDR Thermea feront comme tous les autres et comme ils ont fait jusqu'à aujourd'hui : empocher les subventions et fermer l'entreprise si ça les arrange.

Les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. C'est ce qu'ont affirmé les militants de LO et du NPA-R lors de ce rassemblement, en dénonçant en particulier la soumission du RN au patronat.

Correspondant LO

LO

Sanofi : les rapaces de l'industrie pharmaceutique

CGT

Le 1er juillet, Sanofi annonçait la vente du site de Maisons-Alfort où est fabriqué le Lovenox, un anticoagulant qui rapportait 3 milliards d'euros par an à l'échelle mondiale en 2009, mais dont le bénéfice net par action recule depuis que les brevets sont tombés.

Au mois de mars, Sanofi cédait son usine d'Amilly dans le Loiret où sont fabriqués l'Aspegic et le Kardegic, immensément connus et rentables. Fin avril, c'était le tour d'Opella, la filiale des médicaments de santé familiale d'où sortent, entre autres, les boîtes de Doliprane. Et ce ne sont que trois des récentes opérations de ce qu'on pourrait appeler « le grand ménage au bonheur des actionnaires ».

Trouver le bon terrain où faire fructifier le capital, telle est la loi du capitalisme, quel que soit le secteur. Il en est ainsi depuis la naissance du mammouth des médicaments qu'est aujourd'hui Sanofi. Tout a commencé en 1973, en pleine crise pétrolière, quand la future Elf Aquitaine, où l'État était majoritaire, cherchait où investir ses capitaux. Le travail fut confié à une dizaine de cadres. Ils choisirent le secteur de la pharmacie et fondèrent l'Omnium financier Aquitaine pour l'hygiène et la santé qui allait devenir Sanofi. Avec une première enveloppe de 500 millions de francs, ils rachetèrent des laboratoires, petits et grands, français et étrangers. Il y eut de grosses prises telle la branche vaccins de Pasteur en 1980. Et de très grosses, notamment en 1999, Synthélabo qui appartenait à L'Oréal puis, en 2004, l'OPA sur Aventis lui-même issu, entre autres, de Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf. Là il fallut mettre 55 milliards sur la table, 55 milliards amassés grâce aux profits rapportés par la vente de ces marchandises que sont les médicaments.

Ce furent des milliers de suppressions de postes et de licenciements. Mais bien sûr, à chaque fois, on eut droit aux déclarations vibrantes sur l'intérêt de la recherche française et la promesse que seule la santé des malades animait les intentions du laboratoire. Là où il ne s'agissait que d'amélioration du taux de profit.

Désormais et depuis des années déjà, l'amélioration du taux de profit passe par les médicaments dits innovants, issus de biotechnologies et s'adressant généralement à des maladies rares, des cancers avancés. Gros avantage pour le taux de profit, ils échappent aux règles habituelles de fixation des prix avec les autorités de santé et la Sécurité sociale. Les prix atteignent des sommets. Ainsi en est-il du Dupixent de Sanofi, prescrit contre l'asthme, vendu 1 200 euros les deux ampoules, sachant qu'il faut deux injections au départ puis une injection tous les 15 jours. C'est la Sécu qui paye et nourrit grassement Sanofi.

Le laboratoire justifie le prix au regard des coûts de la recherche et des risques encourus. Sauf que, comme tous les gros industriels de la pharmacie, Sanofi supprime ses laboratoires de recherche. Celle-ci est faite dans des milliers de petites entreprises de biotechnologie souvent construites autour d'un chercheur, ces biotechs dont des financiers lorgnent les travaux, prêts à miser si la trouvaille est prometteuse. Et quand le boulot est fait, que le médicament a montré son efficacité, le grand laboratoire achète la biotech comme Sanofi l'a fait un grand nombre de fois ces dernières années et continue à l'annoncer chaque mois.

Aujourd'hui, à l'échelle de la planète, les grands groupes pharmaceutiques se battent entre eux à coups de milliards pour dégoter la bonne biotech, acheter le bon candidat médicament, le meilleur, le plus prometteur en matière… financière !

Sophie Gargan

À Maisons-Alfort, pas touche aux emplois et aux salaires !

Six cents emplois sont menacés par l'annonce par Sanofi de la vente du site de Maisons-Alfort à Adragos, un sous-traitant pharmaceutique allemand, au premier trimestre 2026.

Le jour même de l'annonce officielle, le 1er juillet, onze fourgons de CRS étaient mobilisés par la préfecture du Val-de-Marne et entraient dans l'usine à la demande de la direction. Une scène surréaliste puisqu'aucune assemblée n'était encore appelée. Mais il s'agissait pour l'État et le patronat de tenter de dissuader les travailleurs du site de toute réaction.

Les travailleurs de l'usine ont toutes les raisons d'être en colère : leurs emplois et leurs salaires sont directement menacés. Sanofi veut stopper à Maisons-Alfort la production du Lovenox qu'elle n'estime plus assez rentable. Le sous-traitant Adragos a déclaré s'engager *« à maintenir l'emploi pendant trois ans (…) le temps de trouver de nouveaux contrats et débouchés »*. Sanofi de son côté a prétendu que cette offre de reprise était *« sans aucun impact pour l'emploi »*. Les promesses de patrons n'engagent que ceux qui y croient. Pour les 150 intérimaires ou sous-traitants, il n'y aucun engagement, sinon celui de s'en débarrasser. Quant aux 452 salariés qui passeraient sous la coupe d'Adragos, ils perdraient des éléments de leur salaire comme les primes d'ancienneté, qui peuvent représenter plusieurs centaines d'euros par mois. Et si, comme le prétend le groupe Sanofi, l'activité du site était garantie, pourquoi s'en débarrasse-t-il, sinon pour sous-traiter à Adragos un futur plan de licenciement à moindre coût ?

Le groupe Sanofi est riche à milliards. Mais cet argent qui dégouline chez les actionnaires provient de tous ceux qui par leur travail ont conçu et fabriqué des médicaments. Alors, ces profits présents et passés doivent servir à garantir à tous les emplois et les salaires.

Au lendemain de l'annonce, des assemblées se sont tenues toute la journée sur le site, regroupant 120 salariés. Depuis le 4 juillet, les travailleurs se mobilisent quotidiennement par des grèves allant d'une heure à la journée entière. Un barnum et des banderoles sont installés chaque jour à l'entrée du site. La lutte ne fait que commencer.

Correspondant LO

Microsoft : licencieurs 2.0

Microsoft va supprimer 9 000 emplois après en avoir supprimé 6 000 en mai et 300 en juin. En 2023, il avait licencié 10 000 salariés. D'autres vagues de licenciements pourraient survenir d'ici à la fin de l'année.

Le groupe est pourtant très loin de la faillite. Il a enregistré plus de 25 milliards de dollars de bénéfice net pour un chiffre d'affaires de 70 milliards de dollars, bénéfice en hausse de 18 % par rapport à 2024 ! Ces chiffres ont même largement dépassé les estimations de Wall Street, faisant de Microsoft l'une des premières entreprises cotées aux États-Unis.

« Ils font tout leur possible pour remplacer autant d'emplois que possible par des agents d'IA », a déclaré un salarié de Halo Studios. Comme toutes les entreprises, c'est en économisant sur les salaires qu'il augmente les bénéfices.

Un dirigeant du groupe aurait conseillé aux licenciés d'utiliser l'IA comme psychologue personnel pour faire face au licenciement. Celui-là, il ne pourra pas s'étonner le jour où les travailleurs mettront une grande claque, et pas gérée par l'IA, à lui et à ses comparses.

A. R.

Blanchisserie des HCL – Saint-Priest : chaleur et mépris

Début juillet, la canicule a rendu les conditions de travail encore plus difficiles pour les ouvriers de production de la blanchisserie des Hospices civils de Lyon.

À Saint-Priest, en banlieue de Lyon, les ouvriers ont dû, en plus du manque de personnel et des pannes récurrentes de machines, supporter une chaleur insoutenable : dans l'atelier il faisait 35°C et sur le métal des calandres, les rouleaux qui permettent de passer les draps, la température a dépassé 65°C à 16 heures ! Impossible pour la maintenance d'intervenir sur ces machines sans risquer de se brûler.

Dans la blanchisserie, le taux d'humidité doit être maintenu entre 40 et 60 % pour éviter la propagation de germe ou un air trop sec. Mais avec les fortes chaleurs, le taux d'humidité est descendu jusqu'à 36 %, aggravant encore la déshydratation et la fatigue déjà accumulée pendant toute la semaine. La direction a distribué de l'eau et des brumisateurs. Des systèmes de rafraîchissement ont été installés mais uniquement sur les postes d'engagement des draps : c'est bien insuffisant en période de canicule et c'est dans toute l'usine qu'il en faudrait.

Le syndicat CGT ayant fait ses propres relevés de température, les travailleurs ont fait savoir à la direction qu'ils souhaitaient modifier les horaires de travail pour éviter les pics de chaleur dans la journée et obtenir une prime « canicule » pour ces périodes qui épuisent. Comme le disait un ouvrier : *« On ne peut pas faire tourner l'atelier avec 42°C de ressenti dans les bras »*.

La direction a répondu à ces revendications par le mépris : elle aurait déjà fait son maximum et ne peut rien faire de plus car il n'y aurait ni le budget ni le personnel suffisant. Les travailleurs qui trient, lavent et préparent

PA

des milliers de tonnes de linges sont indispensables pour tous les hôpitaux de la région. Ils ont raison de se défendre et de ne pas laisser la direction jouer avec leur santé.

Correspondant LO

GHE – Bron : canicule et inaction de la direction

Le Groupement hospitalier Est (GHE) regroupe les hôpitaux Femme Mère Enfant, Neurologie et Cardiologie de l'agglomération lyonnaise. À chaque canicule, c'est l'enfer.

Les services sont climatisés, mais les appareils ne fonctionnent pas partout. Au bureau des entrées, il faisait 33°C et il a fallu qu'une secrétaire fasse un malaise pour avoir quatre ventilateurs. Aux urgences pédiatriques, la climatisation rejette de l'eau : il faut mettre des bassines dessous pour éviter l'inondation. Vu les économies faites par la direction, ce n'est pas prêt d'être réparé. Ailleurs, des familles apportent des ventilateurs pour compenser.

La galerie qui sépare les hôpitaux Neuro et Cardio avec ses grandes vitres est transformée en bouilloire. Lors de la journée la plus chaude avec 39°C à l'extérieur, la température est montée jusqu'à 49°C. Pour les brancardiers qui la traversent plusieurs fois par jour c'était une véritable épreuve : ils avaient l'impression de transporter des poids lourds. La direction ne s'est même pas donné la peine de leur fournir des bouteilles d'eau.

Les grands halls sont à peine climatisés. Pour les patients et leur famille qui attendent une consultation, c'est l'ambiance tropicale garantie. Il est difficile de trouver une fontaine d'eau à proximité, et quand il y en a une, elle est chargée de calcaire. Pour se désaltérer, il ne reste plus que les relais H où une simple bouteille d'eau est vendue plus de deux euros. Un patient a déclaré : *« Ce n'est pas normal, c'est un hôpital quand même »*. Mais l'hôpital sert en effet de vache à lait à de nombreuses sociétés privées.

Ainsi, la société qui gère le système de climatisation a changé, Vinci ayant remplacé Dalkia. Dalkia a proposé de revendre son matériel à Vinci qui a refusé, voulant sans doute vendre le sien à l'hôpital à prix d'or. Quant aux travailleurs de Vinci, ils ne connaissent pas le site. À ce rythme-là, le nouveau système de climatisation sera peut-être prêt… en hiver.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1er janvier 2020 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal juillet 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse,** pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que *« ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement »*.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : inondation meurtrière

Le bilan de la crue brutale du fleuve Guadalupe, au Texas, ne cesse d'augmenter, dépassant déjà les 110 morts et les 160 disparus. En moins de deux heures, le niveau de l'eau est monté de 9 mètres, au moment où le nombre de vacanciers au bord de la rivière était le plus élevé.

NBC12

Ajoutant à l'horreur de la tragédie, plusieurs dizaines de victimes sont des fillettes, prises au piège dans une colonie de vacances chrétienne, installée en zone inondable, près du fleuve.

Ce phénomène météorologique était exceptionnel, mais pas imprévisible. Aux États-Unis, cette région est surnommée « Flash Flood Alley » (l'allée des crues éclair) car elle est la plus sujette à ce type de crue. En 1987, ces crues avaient emporté un bus scolaire, tuant dix enfants, et en 1998, elles avaient provoqué la mort de 31 personnes.

Cette fois-ci, le NWS, l'organisme de météorologie nationale américain, a attiré l'attention sur le danger la veille. Plusieurs heures avant l'évènement, il a envoyé des messages d'alerte sur les téléphones portables dans une zone pas entièrement couverte par les réseaux. Aucune évacuation n'a été organisée par les autorités.

Les responsables de la gestion des urgences, à l'échelle de l'État du Texas, expliquent avoir transmis les alertes, rejetant la responsabilité de la décision des évacuations sur les élus locaux, qui, eux, ont négligé d'installer des sirènes le long de la rivière par économie. Le NWS est critiqué pour n'avoir pas anticipé l'ampleur exceptionnelle de la crue. Mais cela ne risque pas de s'améliorer après la décision prise par Trump ces derniers mois de supprimer 600 postes.

Les climatologues ont montré que ce type d'événement extrême risque de devenir courant avec le réchauffement climatique, et qu'il faut s'y préparer. Mais l'organisation sociale actuelle est tout aussi incapable de le faire que de limiter les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement.

Au Texas, les grandes entreprises bénéficient d'un taux d'imposition minime qui en fait un eldorado pour les compagnies pétrolières et les rapaces comme Musk, qui y a installé le siège de Tesla. Le Texas est le deuxième État le plus riche du pays le plus puissant du monde, dont les satellites surveillent en permanence toute la planète et dont l'armée peut intervenir n'importe où, mais qui est incapable protéger sa population et veut dépenser le moins possible pour les risques climatiques.

Serge Fauveau

Migrants pourchassés, traitements inhumains…

Donald Trump a visité, mardi 1er juillet, un nouveau centre de rétention pour migrants situé en Floride, au milieu de marécages, où vivent des alligators et des pythons.

Comme à son habitude, Trump s'est donné en spectacle au cours de cette visite, utilisant son humour ordurier à l'encontre des migrants qui tenteraient de s'échapper : *« On a beaucoup de flics sous forme d'alligators – vous n'avez pas besoin de les payer autant. »*

Le centre pourrait enfermer plusieurs milliers de migrants, dans des conditions très précaires.

Mais si les autres centres de rétention ne sont pas entourés d'alligators, les conditions y sont catastrophiques aussi. 56 000 personnes s'entassent dans des lieux prévus pour 41 000. Certains passent plus d'une semaine sans pouvoir se doucher, dorment les uns contre les autres, parfois à même le sol. Les traitements médicaux pour des maladies chroniques ne sont pas toujours fournis. Les avocats et les familles des détenus ne sont pas toujours prévenus de leur lieu de rétention. Treize migrants sont morts dans ces centres de rétention depuis le mois d'octobre.

La loi budgétaire adoptée par le Congrès américain le 3 juillet, dont Trump est si fier qu'il l'a nommée *« grande et belle loi »*, prévoit 45 milliards de dollars afin de porter à 100 000 les places en centres de rétention. S'y ajoutent 46,5 milliards pour poursuivre la construction du mur le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, et 6 milliards pour les technologies de surveillance des frontières.

En même temps qu'il consacre des milliards à la lutte contre les travailleurs migrants, ce budget prévoit la poursuite des diminutions d'impôts pour les plus riches, et la diminution de 800 milliards sur dix ans du budget de Medicaid, l'aide médicale que devraient perdre au moins dix millions de travailleurs. Aux travailleurs qui ont voté pour lui, Trump n'a à offrir qu'un étalage de préjugés racistes comme exutoire pour faire oublier que l'État s'attaque à l'ensemble des travailleurs.

Hélène Comte

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Marne – Ardennes
Jeudi 10 juillet : **Charleville-Mézières**
Vendredi 11 juillet : **Sedan**
Samedi 12 juillet : **Sedan**
Charleville-Mézières

Pyrénées
Jeudi 10 juillet : **Tarbes**
Vendredi 11 juillet : **Tarbes**
Samedi 12 juillet : **Pau**

Savoie
Jeudi 10 juillet : **Albertville / Rumilly**
Vendredi 11 juillet : **Chambéry**
Samedi 12 juillet : **Chambéry**
Saint-Jean-de-Maurienne

Provence – Gard
Jeudi 10 juillet : **Alès**
Vendredi 11 juillet : **Nîmes**
Samedi 12 juillet : **Arles**

Allier – Puy-de-Dôme
Jeudi 10 juillet : **Riom**
Vendredi 11 juillet : **Cournon-d'Auvergne**
Samedi 12 juillet : **Riom**

Picardie – Somme
Lundi 14 juillet : **Beauvais**
Mardi 15 juillet : **Amiens**
Mercredi 16 juillet : **Le Tréport**
Jeudi 17 juillet : **Amiens**
Vendredi 18 juillet : **Méru**
Samedi 19 juillet : **Abbeville**

Nord – Pas-de-Calais Oise
Lundi 14 juillet : **Arras**
Mardi 15 juillet : **Arras**
Mercredi 16 juillet : **Cambrai**
Jeudi 17 juillet : **Cambrai**
Vendredi 18 juillet : **Compiègne**
Samedi 19 juillet : **Compiègne**

Bordeaux
Lundi 14 juillet : **Bègles**
Mardi 15 juillet : **Bègles**
Mercredi 16 juillet : **Mérignac**
Jeudi 17 juillet : **Mérignac**
Vendredi 18 juillet : **Bordeaux**
Samedi 19 juillet : **Bordeaux**

Languedoc-Roussillon
Lundi 14 juillet : **Perpignan**
Mardi 15 juillet : **Montpellier**
Mercredi 16 juillet : **Sète**
Jeudi 17 juillet : **Montpellier**
Vendredi 18 juillet : **Sète**
Samedi 19 juillet : **Perpignan**

Côte-d'Azur
Lundi 14 juillet : **Nice**
Mardi 15 juillet : **Carros**
Mercredi 16 juillet : **Nice**
Jeudi 17 juillet : **Nice**
Vendredi 18 juillet : **Toulon**
Samedi 19 juillet : **Toulon**

OT

Bretagne
Lundi 14 juillet : **Concarneau**
Mardi 15 juillet : **Brest**
Mercredi 16 juillet : **Quimper / Douarnenez**
Jeudi 17 juillet : **Lanester**
Vendredi 18 juillet : **Vannes**
Samedi 19 juillet : **Lorient**

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1029 C 85576